

AMNESTY INTERNATIONAL

ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

AILRC-FR

Index AI : ACT 30/013/2012

10 février 2012

13 – 17 FÉVRIER 2012

REPRISE DE NÉGOCIATIONS CRUCIALES SUR LE TRAITÉ RELATIF AU COMMERCE DES ARMES À NEW YORK

Des experts d'Amnesty International au sujet du traité sur le commerce des armes sont disponibles pour des interviews

Au cours de la semaine du 13 février, des négociations cruciales concernant le traité sur le commerce des armes reprendront aux Nations unies, à New York.

Amnesty International demande aux gouvernements de défendre la cause d'un véritable traité qui comporte une « Règle d'or », en vertu de laquelle il serait possible de suspendre un transfert d'armes s'il existe un risque réel que les armes en question soient utilisées pour commettre ou favoriser de graves violations des droits humains.

- On a compté 128 conflits armés depuis 1989 ; ils ont fait au moins 250 000 morts par an
- Atteintes aux droits humains - 60% de celles recensées par Amnesty International sur un échantillon représentatif s'étalant sur 10 ans ont impliqué l'utilisation d'armes légères ou de petit calibre
- Le nombre d'homicides par balle perpétrés hors des périodes de conflit est estimé à 300 000 par an
- Blessures graves – la proportion de blessures sur les champs de bataille par rapport aux décès oscille entre 2 à 28 blessures pour chaque mort
- Déplacements – fin 2008, 26 millions de personnes avaient été déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de conflits armés à travers le monde
- Réfugiés - dans la liste 2008 des pays d'origine des réfugiés, les six premiers pays étaient le théâtre de conflits armés
- Des enfants soldats ont activement participé à des conflits dans 19 pays depuis 2004, que ce soit au sein des forces gouvernementales ou de groupes armés non étatiques

Le quatrième Comité préparatoire des Nations unies sera la dernière session de cet organe avant que les représentants des pays ne se rassemblent en juillet pour se prononcer sur un nouveau traité historique qui, pour la première fois, aiderait à empêcher les transferts d'armes irresponsables.

Amnesty International est en première ligne de la campagne en faveur d'un traité fort sur le commerce des armes, et une délégation de l'organisation se trouve à New York en prévision des négociations.

Pour organiser une interview avec des représentants de la délégation, veuillez contacter :

Tom Mackey à New York
Service de presse d'Amnesty International
+44 7904 398 285
tom.mackey@amnesty.org

@amnestypress